

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 35 (1938)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

le 5 mars, au Restaurant du Théâtre, à Lausanne

1. 10 heures : Ouverture et contrôle des pouvoirs. 2. Rapport du président. 3. Comptes et rapport des vérificateurs. 4. Discussion sur les rapports publiés dans le *Bulletin*. 5. Fixation de la date et du lieu de l'assemblée générale. 6. Nominations statutaires : a) Election du président ; b) Série sortante : MM. Thiébaud et Vuadens. 7. Concours de ruchers (tirage au sort de la région à visiter). 8. Propositions des sections présentées dans le délai légal. 10. Divers. — A 12 heures, repas au Restaurant du Théâtre. Prix : fr. 4.—, service compris, sans vin. Au dessert, distribution des gobelets aux vétérans (le dîner leur est offert). — A 14 heures, reprise de la séance.

MM. les délégués voudront bien remplir le bulletin détachable de leur feuille de convocation et le remettre, en entrant dans la salle, à MM. Farron et Thiébaud.

Statuts : *Art. 9.* — Le président et le premier délégué de chaque section sont indemnisés de leurs frais de déplacement en troisième classe. Les frais des autres délégués sont à la charge des sections.

Le président : Gapany.

Avis administratifs

(Lisez-les, malgré le titre rébarbatif.)

Nous avons reçu pour l'œuvre *Entr'aide* : de M. G. Contesse, Daillens, fr. 5.— ; de M. E. Visinand, ancien inspecteur scolaire, Aclens, fr. 5.—. Nos plus vifs remerciements. Nous voici au total de fr. 113.—. Qui nous aidera à continuer ? Prenez tout de suite un formulaire de chèque et inscrivez 50 ct. ou 1 franc ou davantage aussi, tous les dons sont un précieux encouragement.

Par suite du changement d'année et d'imprimerie (ce fut tout un gros et difficile travail, vous pouvez l'imaginer), il se peut qu'il y ait des irrégularités dans la distribution du *Bulletin*. On est prié de faire immédiatement les *réclamations à l'administrateur* qui répondra par retour du courrier. Nous ne pouvons en effet aller dans chaque famille voir si le *Bulletin* y arrive. Ce sont les membres qui doivent contrôler eux-mêmes si le journal leur parvient.

Nous offrons *l'année 1937* à ceux que cela peut intéresser au prix de fr. 2.30 franco. De même un certain nombre d'années précédentes au même prix. Ce nombre est limité et nous engageons vivement nos membres à compléter des collections qui peut-être se vendront cher plus tard et qui constituent déjà une précieuse documentation.

MM. les présidents de section voudront bien annoncer à M. le président Gapany, à Vuippens, les *vétérans* qui ont droit au gobelet-souvenir. Dernier délai : 10 février.

Bibliothèque. — C'est encore le moment de la lecture. Il y a actuellement plus de 400 ouvrages distribués. Nous prions instamment chacun d'observer le délai de renvoi (un mois) ou même de le raccourcir afin que le bibliothécaire puisse satisfaire au grand nombre de demandes. Prière de désigner 5 ou 6 volumes au moins ou de laisser le choix au bibliothécaire. *Schumacher.*

Le sommeil de l'essaim

Le pâle et doux soleil, qui descend au solstice,
Fait flamber ce matin la ligne de l'apier.
On dirait, vu de loin, bordant le précipice,
Tel hameau valaisan où l'on ne va qu'à pied.

Mais Phébus est trop mou pour ranimer la vie
Dans mes petits chalets jadis si palpitants.
« Visiteur qui craignais, si tu en as l'envie,
Approche-toi d'ici, sans peur des habitants !... »

Rien, pourtant, ne viendra troubler ma rêverie
En ce silence d'or où nulle aile ne bat :
Je revois en esprit la grande féerie
De l'essaim qui semblait jaillir pour le combat.

Ayettes, c'était lors votre seul jour de fête
Avant de vous livrer à l'effort monstrueux
De bâtir un palais en commençant au faite.
« Qu'êtes-vous devenus, avions impétueux ? »

Vos corps anéantis n'ont laissé nulle trace
Que puisse discerner notre pauvre œil humain,
Vous n'aviez qu'un seul but : perpétuer la race
En lui sacrifiant aujourd'hui à demain.

Il vous importait peu qu'une vie éphémère
Se limitât pour vous aux beaux jours d'un été
Pourvu que vous eussiez installé votre mère
Et ses nouveaux enfants dans la satiété.

Or, leur groupe est bien là, serré, au gynécée,
Se chauffant du nectar dont vous l'aviez pourvu.
En lui survit l'instinct, et l'obscur pensée
De revoir un printemps tel que les sœurs l'ont vu.



Conseils aux débutants pour février

Nous avons une telle abondance de matières pour ce numéro (et pour d'autres encore heureusement) que le donneur de conseils a grande envie de supprimer son article mensuel. En tout cas, il le fait aussi bref que possible.

Quand la science aura suffisamment progressé, on pourra, par des rayons X quelconques, voir ce qui se passe exactement dans le sol, dans les plantes, les arbres, etc., comme l'on peut voir aujourd'hui par la radioscopie, le processus de la digestion d'un aliment, etc. On le sait déjà en bonne partie, mais on ne *le voit* pas encore, du moins à notre pauvre connaissance.

On verra que déjà, en février, la sève se réveille, que de merveilleuses transformations s'opèrent, que des combinaisons chimiques et physiques se forment, préparant l'éclosion magnifique de la vie au printemps.

Février est encore un mois rébarbatif, à l'extérieur tout au moins, mais lui déjà « prépare en secret le printemps ». Les bourgeons se gonflent, les oiseaux sont plus vifs, plus jaseurs. Déjà, dans la ruche, la ponte recommence, œuf par œuf, etc.

Mon cher débutant, toi aussi prépare le printemps pour ce qui dépend de tes possibilités. Prépare ton matériel à l'atelier. Fais-toi ou achète une *caisse à rayons*, c'est si utile. Nos collègues, partisans du rucher-pavillon, ont la ressource de ce que nos Confédérés appellent « Wabenknecht », caisse dans laquelle, lors de la visite d'une ruche, ils entreposent les rayons qu'ils sortent de la ruche. La découverte de la reine est ainsi facilitée. Mais avec une caisse à rayons, nous pouvons avoir le même avantage pour notre système de ruches isolées. Beaucoup de débutants nous disent avoir beaucoup de peine à trouver la reine lorsqu'ils veulent la changer. Ils ne sont pas les seuls. Cette recherche de la reine est facilitée par cette caisse à rayons dans laquelle vous déposez les rayons examinés sans succès, vous les y reprenez dans le même ordre et la difficile tâche est ainsi plus aisée, surtout si vous savez choisir le moment favorable, soit celui où la récolte donne un peu. Il est bien évident que par temps de disette, même avec la caisse à rayons, vous aurez bientôt provoqué le pillage. Mais c'est là une autre histoire.

Préparez le printemps... Avez-vous des rayons garnis de cire gaufrée ? On discutera longtemps encore sur la durée presque infinie des vieux rayons et de leur bon état relatif, après 15 ans, 20 ans ou davantage. Nos abeilles s'accommodent sans doute de ces vieilles bâtisses, mais cela veut-il dire que des rayons neufs, bien construits ne leur conviendraient pas bien mieux encore. En tout cas, le renouvellement de deux rayons par année fait grand bien. Introduits au moment voulu, ils peuvent empêcher un essaimage intempestif et non désiré. Et puis, il fait si bon manier ces belles planches, bien droites, d'une couleur si agréable. Préparez-vous donc un nombre suffisant de ces cadres garnis, sans attendre que l'essaim soit suspendu à l'arbuste voisin.

Préparez-vous aussi du combustible pour votre enfumoir, bois pourri, carton ondulé, chiffons enroulés, etc., etc.

Relisez votre « Conduite du rucher ». On y découvre chaque fois quelque chose sur quoi l'on avait passé sans y prendre garde. C'est une mine inépuisable que cet ouvrage sans lequel un apiculteur ne mérite pas son nom. Pour fr. 3.— versés à notre compte de chèques, vous le recevez franco.

J'ai promis d'être bref et me voilà déjà trop long. Bonne fin d'hiver et grande joie au spectacle des premières sorties... sauf si une lessive s'étend à proximité, car, dans ce cas, votre joie pourrait bien subir un baptême réfrigérant.

St-Sulpice, 22 janvier.

Schumacher.

Les piqûres d'abeille

(Suite)

Actuellement, on ne connaît pas encore la composition exacte du venin de l'abeille quoiqu'il ait été analysé depuis fort longtemps puisque Brandt et Ratzeburg, en Allemagne, Paul Bert, en France, avaient déjà fait des expériences et des recherches chimiques à son égard.

C'est avant tout à Joseph Langer que nous devons nos connaissances quant à la composition chimique et à l'effet pharmacologique du venin d'abeilles. Ce savant eut la patience de mélanger à de l'eau la goutte de venin qui sort au bout de l'aiguillon et cela il le fit avec 2500 abeilles pour obtenir une quantité suffisante de matière à analyser. Plus tard, il se contenta d'arracher la vésicule à venin avec une pincette et mit le tout dans de l'alcool, lequel ne dissout point la partie active du venin et lui conserve toutes ses propriétés. Le résidu, insoluble dans l'alcool, fut desséché à 40°, pulvérisé et ensuite extrait à l'eau. Cet extrait aqueux, filtré, représente un liquide clair, jaune-brun, qui présente tous les effets caractéristiques du venin, effets qui ne sont pas détruits par une

ébullition prolongée de deux heures. Le poids d'une goutte de venin au bout de l'aiguillon varie de 0,2 à 0,3 milligrammes ; le venin est nettement acide, de goût amer, possède une odeur aromatique spéciale que vous connaissez tous. Son poids spécifique est 1,1313 ; si on le dessèche, il laisse un résidu de 30 %. Sa réaction acide est probablement due à la présence d'acide formique, mais ce dernier, contrairement à ce que croient la plupart des apiculteurs, n'entre pas en ligne de compte dans l'effet pathologique de la piqûre, pas plus d'ailleurs que le corps volatil aromatique qui donne l'odeur au venin. *Merl*, contrairement à l'idée de *Langer* et de *Flury*, nie la présence d'acide formique dans le corps de l'abeille, mais l'analyse microchimique faite par le Dr Elser (et je suis heureux de retrouver là un ami du Liebefeld et un collaborateur à notre *Bulletin*) prouve qu'il y en a dans la vésicule à venin et surtout dans le rectum de l'abeille et il a même pu fixer cette quantité à 0,30-0,40 % dans le rectum. Les recherches de Langer l'ont porté à admettre que la substance active du venin d'abeilles est une base organique. Plus tard, utilisant le matériel provenant de 200,000 abeilles, Flury, et continuant les recherches de Langer, est arrivé à la conclusion que le venin d'abeilles est un complexe de diverses substances et que, par sa nature, il se rapproche du venin d'autres animaux, tels que le venin des serpents (crotalotoxine, ophiotoxine) et du groupe de la cantharidine qui est vésicant.

L'effet du venin d'abeilles est détruit ou tout au moins son effet très atténué par les agents d'oxydation (permanganate de potasse, idem pour venin de vipère), de même que par le chlore, le brome ; toutefois, ces substances ne sont pas entrées dans la pratique pour le traitement des piqûres.

L'effet du venin d'abeille placé sur la peau intacte est nul ; une solution à 2 % n'a produit aucun effet, sauf sur les muqueuses du nez et sur la conjonctive de l'œil. Par contre, injecté dans la peau, il produit la douleur intense que vous connaissez tous tout en provoquant une inflammation locale accompagnée d'œdème (gonflement). Langer a injecté 6 cm³ d'une solution à 1,5 % dans une veine d'un chien pesant 4,5 kg. et a observé des contractions cloniques des muscles avec mort par paralysie de la respiration. A l'autopsie de ce chien, il a observé que le sang avait subi une action *hémolytique* (ce que je traduis pour plus de compréhension en disant qu'il s'agit d'une dissolution des corpuscules rouges du sang qui alors ne sont plus capables de véhiculer l'oxygène nécessaire au maintien de la vie). Ceci est un fait intéressant, car il se rapproche de ce que nous voyons dans les morsures de serpents et nous avons déjà vu plus haut que le venin d'abeille, dans sa composition chimique, se rapproche de la crotalotoxine. *Phisalix*, à ce sujet, a trouvé qu'une macération de guêpes dans de la glycérine injectée à un lapin, avait permis à ce dernier de résister à une

dose de venin de vipère plusieurs fois supérieure à la dose mortelle. Il y a encore là une indication de la proche parenté entre venin d'abeilles et venin de serpent. Cette immunité du lapin injecté rappelle certains faits homéopathiques sur lesquels je ne puis m'étendre. Parfois, à la suite d'une piqûre d'abeille, il se forme ultérieurement une nécrose partielle des tissus, destruction qui est due à l'élément du venin qui se rapproche de la cantharidine, laquelle a une action nettement vésicante et nécrotique.

(A suivre.)

Rénovation maternelle

Réd. — On nous a souvent demandé de traiter à nouveau ce vieux sujet : Renouvellement des reines. Or nous lisons dans *L'Apiculteur*, de Paris, l'article suivant. Il y a bien longtemps que nous n'avons lu quelque chose d'aussi clair et précis et nous nous empressons d'en féliciter l'auteur et de le faire connaître à nos lecteurs. Vous aurez ainsi le temps de lire et de relire, puis de préparer ce qu'il faut pour procéder à cette rénovation maternelle, exposée aussi simplement et clairement.

S'il est, en apiculture, une vérité première généralement admise, c'est que les belles récoltes sont l'apanage exclusif des colonies fortes et surtout constituées fortes le plus hâtivement possible au printemps. La règle d'or dont doit s'inspirer tout apiculteur soucieux de rendements rémunérateurs est donc la mise en ligne de :

1° Populations massives, composées d'ouvrières de tout âge, principalement de butineuses ; 2° Populations précoces, prêtes avant le début de la principale miellée.

La dite règle d'or est d'ailleurs subordonnée à des conditions diverses et multiples, les unes apicoles (à la volonté, à la diligence de l'apiculteur), les autres atmosphériques (imprévisibles, aléatoires, inéluctables). Ces conditions sont : confort et hygiène de la ruche, capacité du nid à couvain bien proportionnée, hivernage réussi, magasin bien pourvu, flore printanière abondante, beau temps propice, fécondité de la reine. Cette dernière condition l'emporte, à notre avis, car tant vaut la reine, tant vaut la colonie.

La reine est vraiment dans la ruche « le centre autour duquel tout gravite et tout brille ». C'est pourquoi le pouvoir génésique de la reine doit être surveillé et contrôlé avec une constante attention et une grande vigilance. Dès que ce pouvoir est nettement défaillant, il n'est pas d'hésitation : il faut, dès que possible, remplacer toute reine reconnue médiocre ou mauvaise pondeuse, autrement dit procéder à la rénovation maternelle de la colonie. Mais comment reconnaître cette défaillance génésique ? Car il est de bonnes

reines dont la ponte est diminuée parce qu'elle se trouvent en milieu défavorable : population chétive, pauvre en nourrices et peu productrice de chaleur.

Or donc, à quelle époque et d'après quels indices peut-on apprécier avec une exactitude suffisante la ponte de la reine et son rapport avec l'état de la population ?

C'est au renouveau, lors de la visite générale, en évaluant d'une part le nombre des rayons occupés par le groupement, autrement dit par la masse compacte des abeilles, d'autre part l'étendue du couvain et la quantité des provisions en miel et pollen. La visite doit être faite par temps favorable, vers neuf ou dix heures du matin, parce qu'à cette heure matinale le groupement est contracté au maximum¹. Ainsi contracté, il doit recouvrir le couvain de façon complète et même débordante. S'il en est ainsi, la reine n'est pas sans valeur. Sinon, si le couvain est beaucoup trop largement débordé, le remplacement de la reine s'impose.

La rénovation maternelle d'une colonie est une opération en deux temps : 1° Suppression de la reine ; 2° Installation d'une nouvelle reine, soit par introduction immédiate, soit par élevage de sauté.

Premier temps. — Suppression de la reine.

Pour mener à bonne fin cette intervention, il faut l'exécuter par temps propice, au cours d'une journée ensoleillée, pour que le couvain ne soit pas exposé à un coup de froid et que, les butineuses étant aux champs, les chances soient plus grandes de découvrir la reine. Alors, il faut avec douceur et presque furtivement découvrir la ruche, écarter les rayons peu occupés et atteindre tout de suite les rayons à couvain. C'est là, sur son champ de ponte, qu'on doit trouver la reine. On enlève avec précaution le premier rayon porteur de couvain et on l'examine sur ses deux faces. Si on constate un noyau d'abeilles, on le dissout avec un peu de fumée et, si la reine est invisible, on dispose le cadre dans la caisse à rayons. C'est ainsi que les rayons de couvain sont rapidement visités et, au fur et à mesure, placés dans la caisse à rayons. La reine se reconnaît à son ventre volumineux et allongé, ainsi qu'à sa démarche plus lente. Si vous ne l'avez pas aperçue sur le couvain, visitez aussi les rayons voisins chargés d'abeilles, car la reine peut s'y être réfugiée par suite d'une inspection un peu trop prolongée ou par suite d'émoi à l'occasion d'une secousse intempestive. D'ordinaire, avec un peu d'habitude, vous découvrirez la reine. Alors saisissez-la vivement et, pour lui éviter toute souffrance inutile, écrasez-lui tête et corselet. Si la reine a échappé à vos investigations, recommencez l'examen en sens inverse, reprenant un à

¹ Voir « Apiculture » par J. Devauchelle, page 136.

un les cadres dans la caisse à rayons, les visitant avec plus d'insistance et les remettant dans la ruche à leurs places respectives. Neuf fois sur dix, ce procédé vous permettra de trouver la reine et de la supprimer.

Au moment de la miellée, quand les butineuses sont aux champs, la recherche de la reine peut encore se poursuivre comme il vient d'être dit. Il n'en est plus de même, en juillet par exemple, lorsque les abeilles prennent un repos relatif et garnissent massivement le nid à couvain. Il convient alors de modifier sa manière d'agir. Soulevez les rayons successivement et jetez-y un rapide coup d'œil avant de les ranger dans la caisse à rayons. Si un hasard heureux vous fait découvrir la reine, tant mieux, l'opération est tout de suite terminée. Sinon poursuivez votre examen jusqu'au dernier rayon et même sur les parois intérieures de la ruche. Reprenez maintenant les rayons un à un, puis

1° Après examen sommaire, faites, s'il est négatif, tomber, dans la caisse à rayons, par une secousse brève, au moins les trois quarts des abeilles ;

2° Visitez, à nouveau, avec attention les rayons ainsi dégarnis et remettez-les dans la ruche ;

3° La ruche étant refermée, secouez la caisse à rayons sur un tapis-toile placé devant la ruche. Les abeilles vont, sous vos yeux, rentrer dans la ruche et c'est au cours de cette ascension, exécutée plutôt lentement, que vous pourrez distinguer la reine. Si le mouvement est trop rapide, il suffit alors d'écarter légèrement le tapis-toile pour qu'il s'opère en ordre dispersé, cette dispersion facilitant les recherches. (A suivre.)

Loque européenne

Notre trop laconique article du *Bulletin* de janvier nous a valu une kyrielle de cartes postales pour nous demander quelle est la nouvelle formule thérapeutique adoptée.

Nous avons dit que nous ne pouvions qu'appliquer les instructions obligeamment données par M. le Dr Morgenthaler.

Nous tâcherons, dans cet article, de mettre un peu de clarté dans notre modeste syntaxe.

L'apiculteur qui sait voir lorsqu'il est en présence de cadres très compacts de couvain operculé, a le sentiment que le couvain de ses ruches est en bonne santé ; quels ne sont pas alors ses espoirs de bidons remplis à plein bord ? Mais si, par fatalité, il constate que le couvain operculé est disséminé, que doit-il faire ?

Bien fixer des yeux le couvain de tout âge, se rendre compte si les larves non operculées sont toutes de couleur blanc nacré, bien collées en forme de C au fond des cellules avec les segments abdo-

minaux bien visibles et dodus. Si ce n'est pas le cas, que les larves se présentent étalées au fond des cellules, alors il se passe quelque chose d'anormal dans le couvain, surtout si les larves ont d'abord une couleur blanc mat, puis légèrement jaune pour devenir couleur café au lait un peu foncé. Alors que faire ? Sans hésitation, l'apiculteur découpera un dm² de couvain dans la place où se trouvent le plus de larves malades.

Le bien emballer, éviter qu'il contienne trop de miel ou sirop, le jeter à la poste à l'adresse du Dr Morgenthaler : division maladies des abeilles, Liebefeld.

La réponse ne se fera pas attendre. Si la loque européenne est constatée sous le microscope, c'est alors qu'il faut engager la lutte. — Comment ? — Il est inutile d'essayer des remèdes empiriques, café finement moulu, etc., qui ne guérissent que parce que le bacille Pluton devient généralement moins virulent à mesure que l'été touche à sa fin, si bien que les dernières pontes de l'automne sont exemptes de larves mortes.

Alors ? Mettre la colonie en essaim, loger celui-ci en cave durant trois jours ; détruire par le feu tous les cadres du nid à couvain et accessoires, désinfecter le corps de ruche s'il en vaut la peine.

Pendant ces jours de cave, préparer des cadres avec feuilles gaufrées neuves. Comment faut-il pratiquer la mise en essaim ? Puisqu'il faut faire jeûner les abeilles, nous devons croire que le miel contenu dans le jabot est contaminé.

Alors l'on prendra toutes les précautions pour qu'en formant l'essaim, des abeilles n'entrent dans les ruches voisines. Pour faire cette opération, attendre que les butineuses soient toutes rentrées, obturer les ruches avoisinantes avec des sacs après les avoir fermées, enlever la ruche malade, la poser derrière la rangée, placer une caissette à essaim à la place sur un fond de grandeur suffisante, découvrir la ruche sans trop de fumée, prendre les cadres sans trop de secousses, les brosser (ne jamais secouer), le premier cadre dans la caissette puis la retourner, les suivants seront brossés sur le devant, les abeilles rentreront d'elles-mêmes comme si l'on mettait un essaim en ruche au temps de l'essaimage ainsi de suite jusqu'au dernier, secouer la ruche à quelques mètres devant sur quelques feuilles de papier qui seront brûlées ensuite. Pour éviter de contaminer une brosse à abeille, se servir de branchettes de coudrier ou tout autre arbuste à larges feuilles. Jeter au feu après usage.

Ce travail terminé, transporter l'essaim en cave pour qu'il y subisse sa quarantaine de trois à quatre jours de diète.

Il nous est arrivé de constater que de tels essaims ne sont point désorientés pour tout ça, qu'ils y construisent de jolis embryons de rayons de cire, qui nous invitent à espérer en de meilleurs jours.

Ne pas oublier de donner à l'essaim une bonne aération et de rouvrir les ruches fermées. Nous avons dit plus haut de mettre les abeilles sur feuilles gaufrées, c'est très bien jusqu'en fin juillet, en août les cirières ne secrètent plus facilement leurs paillettes de cire, alors l'apiculteur reformera sa colonie au moyen de cadres bâtis qu'il prélèvera dans ses colonies saines (six suffisent pour préparer un bon hivernage). Il est recommandé de nourrir abondamment pour faire bâtir les cadres et accumuler les provisions d'hivernage en prenant toutes les précautions pour éviter le pillage, se servir de nourrisseurs bien étanches.

Une colonie atteinte de loque bénigne (Bac. Pluton) ne se développera pas assez rapidement pour être en mesure de faire une récolte appréciable, or, il est indiqué de changer la reine du même coup. Quand ? Avant la mise en essaim, c'est-à-dire supprimer la reine, laisser élever sur le couvain de la ruche malade ; généralement, la fécondation a lieu à la fin de la 4^{me} semaine. Durant ce laps de temps, les larves qui étaient restées saines seront nées et fourniront un fort appoint de nourrices au futur essaim.

Pour les apiculteurs vaudois, ils annonceront leur cas à l'inspecteur du bétail de leur arrondissement en vertu de l'art. 3 de l'arrêté d'exécution du 3 mai 1926 et à l'inspecteur cantonal qui prendra les mesures qui s'imposent pour faire taxer ce qui doit être détruit.

Désinfection des ruches.

Si la ruche en vaut la peine, il est tout indiqué de la désinfecter. Comment ? D'abord placer à terre de vieux journaux ou autre papier, placer le corps de ruche dessus, le râcler proprement à l'intérieur des aspérités de cire et de propolis qui y adhèrent, si l'assemblage du plateau présente des retraits (fentes) les vider au moyen d'outils appropriés, bec d'âne de menuisier ou autre objet ; flamber les parois intérieures avec la lampe à flamme forcée jusqu'à calcination complète, sans oublier le plateau et la planche de vol, puis rapidement sur les surfaces extérieures. Si la peinture se calcine légèrement, il suffira de la frotter au papier de verre avant de donner une nouvelle couche de peinture, reblanchir la ruche avec une solution de blanc de zinc préparé à l'eau. Si l'on a affaire à un rucher-pavillon, il faudra aussi calciner le proche de la ruche contaminée.

Si vous ne possédez pas de lampe à souder, achetez-en une, espérant que vous n'en aurez besoin qu'une fois pour faire ce travail, elle pourra vous être utile pour débarrasser vos basses-cours des indésirables qui anémient vos poules ou bien pour dégeler vos conduites d'eau en hiver.

Il s'en trouve de très jolies dans le commerce, facilement mania-

bles, ne pas prendre celles à pompe qui sont très lourdes et chères, demander au fournisseur la façon de s'en servir. Dix centimes d'essence suffisent pour flamber une ruche. *Chs Jaquier.*

Petite abeille

Petite abeille au vol léger,
Je veux avec toi voltiger,
Avec toi courir sur les plaines,
Au bord des bois, près des fontaines !
Que tout est frais ! que tout est beau !
Le merle chante au vert coteau,
Et sur la branche épanouie
La fleur aux feuilles se marie !

De fleur en fleur je t'aperçois
Voler, courir plus d'une fois,
Tu viens, pars, et reviens sans cesse ;
A faire ton miel tu t'empresses
Et tout le jour en travaillant,
Tu bourdonnes un pieux chant.
Tu vas, tu cours et te fatigues :
Le temps jamais tu ne prodigues.

Petit insecte industriel,
Que ton exemple est précieux !
Pendant que je suis sur la terre,
A travailler je veux me plaire,
Et quand la mort au front sévère
Aura refermé ma paupière,
Mon âme libre vers le ciel
S'envolera, portant son miel !

Trouvé cette petite poésie dans le livre de grammaire de ma mère, qui date de 1845 ; elle avait alors 15 ans. Je pense qu'elle ne supposait pas qu'à l'âge de 64 ans un de ses fils apiculteur voulait la recopier pour vous l'envoyer...
Daillens, le 11 avril 1937. *Comtesse.*

Réflexions d'un pénible

Voulez-vous permettre à un apiculteur belge, lecteur assidu de votre *Bulletin* de la Suisse romande, de vous faire part de quelques réflexions qui lui sont inspirées par la lecture de l'article paru en décembre dernier sous le titre ci-dessus ?

Tout d'abord, je suis d'accord avec l'auteur pour affirmer qu'une bonne miellée est nettement supérieure, au point de vue rendement, à tous les systèmes ou les méthodes préconisés ; mais on distinguera toujours le bon apiculteur par les rendements supérieurs qu'il obtiendra comparativement à ses voisins placés dans les mêmes conditions.

M. Vuagniaux a l'air de se gausser des grandes cellules, des cellules en 640 au décimètre carré. Permettez-vous que j'apporte

mon humble contribution à cette question si longuement débattue et en des sens si divers dans votre revue apicole ?

Il y a quelques années, je m'étais passionné assez vivement des questions relatives au Mendélisme et, assistant au Congrès international d'apiculture tenu à Morlanwez (Belgique), j'avais pris assez violemment à partie le cher camarade De Meyer, auquel je me plais à rendre ici un hommage amical et chaleureux pour sa compétence, son dévouement à la chose apicole et son complet désintéressement. Je prétendais donc que vouloir agrandir la taille des abeilles par l'agrandissement de son « habitat » était une utopie, qu'il fallait de toute nécessité procéder pour fixer le caractère grande taille, comme l'on fait dans toutes les stations de sélection, qu'elles soient des stations de sélection de végétaux ou des stations de sélection d'animaux ; à savoir, s'adresser à des géniteurs présentant le caractère recherché, fixant ce caractère grande taille pour l'abeille et créant ainsi des lignées ayant les caractéristiques demandées.

Dans la suite, j'écrivis à M. De Meyer et celui-ci me conseilla d'essayer, ce que je fis. Du premier coup, j'obtins des résultats réconfortants, je trouvai que la chose n'était pas si difficile à réaliser, que la crainte de voir naître trop de faux-bourçons était vaine si l'on avait soin de réunir toutes les conditions requises pour avoir de belles bâtisses (ce qu'il faut d'ailleurs faire avec toutes les autres dimensions de cellules).

En bref, je continue à mettre progressivement tout mon rucher de Surice sur 640. Fin de 1937, aux fins d'expérience, en août, après la récolte, je remis quelques hausses sur des ruchées en 750 et d'autres en 640 ; seules ces dernières rapportèrent encore un peu de nectar.

En tout cas, de l'avis d'autres apiculteurs qui sont venus visiter mon rucher (30 Voirnots), les abeilles élevées sur grandes cellules sont de taille plus forte que les autres.

Maintenant, je dois l'avouer, l'expérience ne porte que sur des observations faites sur trois années, cela est trop peu pour pouvoir conclure d'une façon définitive, mais à l'heure actuelle je suis un partisan convaincu des grandes cellules.

Libre à chacun de faire comme il l'entend. En Belgique, un proverbe wallon dit qu'un baudet qui fait à son goût c'est....

Une remarque pour terminer : M. Vuagniaux prétend que l'emploi des engrais chimiques dans les pâtures produit une abondance de refus. Erreur, grave erreur car les engrais chimiques bien employés donnent beaucoup de légumineuses au nectar abondant (effets marqués des engrais phosphatés-calciques et potassiques).

Monier P.

Conférencier en petits élevages, *Surice* (Belgique).

Echos de partout

Disparition de faux-bourçons.

Pour déterminer la proportion des faux-bourçons qui changent de ruches, un apiculteur en marqua 150 provenant de la même colonie. On n'en revit aucun dans le rucher. Que peuvent-ils bien être devenus ? se demande Frank C. Pellett, de l'ABJ.

Rendement de l'apiculture suisse en 1937.

Le secrétariat des paysans suisses évalue provisoirement à 1247,1 millions de francs le produit de l'agriculture pour 1937 contre 1146,6 millions pour 1936. L'apiculture figure au tableau pour 4,3 millions en 1937 contre 2,9 en 1936, cette dernière année ayant été la plus mauvaise observée dès 1920.

Le produit de l'apiculture ne représente donc que 0,34 % du rendement total de l'agriculture suisse ; c'est relativement peu, quoiqu'une somme de 4,3 millions représente pourtant quelque chose. Nous ne devons pas nous laisser de rappeler d'autre part que les services rendus par les abeilles comme agents de la fertilisation sont au moins dix fois supérieurs à la valeur du miel et de la cire produits par elles.

Calembredaines.

Un quotidien lausannois des plus sérieux a publié, il y a quelques jours, une lettre d'un correspondant qui avait entendu les abeilles d'un apiculteur chanter à Noël. Cela n'a rien de bien étonnant pour les apiculteurs, car ils savent que leurs bestioles sont en bruissement pendant tout l'hiver et que, plus il fait froid, plus elles *chantent*. Ils connaissent aussi l'explication de ce phénomène. Mais le correspondant du journal affirme que les abeilles n'ont chanté que dans la nuit de Noël, de minuit à minuit et quart exactement. Elles étaient muettes à 16 heures, à 20 heures, à 23 heures ; muettes également le 25 décembre.

Ajoutons que, quelques jours plus tard, un autre correspondant s'est agréablement moqué du premier. La morale de l'histoire est qu'il ne faut pas toujours accepter comme parole d'Évangile les informations des journaux, le *Bulletin* faisant exception, cela va sans dire.

Le plus grand arboriculteur du monde a besoin d'abeilles.

Il s'agit de Harry F. Byrd, autrefois gouverneur de la Virginie, actuellement représentant de cet État au Sénat des États-Unis. C'est le frère de l'amiral Byrd, le célèbre explorateur des régions antarctiques.

Les vergers du sénateur Byrd ont une surface de 3000 acres, soit 1200 hectares. Ils sont situés dans six comtés faisant partie de deux Etats, ils produisent en moyenne plus de 600,000 boisseaux, soit près de deux millions de décalitres de pommes de première qualité, vendues tant aux Etats-Unis qu'en Europe. La régularité de cette immense récolte est assurée par de nombreuses abeilles. Il existe des ruches en suffisance à proximité de certaines parties des vergers, mais ce n'est pas partout le cas et il est nécessaire soit d'en louer, soit d'en faire venir du sud. Sept cents colonies ou *nuclei* sont ainsi introduits chaque année dans les vergers au moment de la floraison. En effet, un frère de Harry Byrd, qui est l'intendant de l'exploitation, dit qu'il a trop à faire pour s'occuper encore des abeilles.

Les Byrd ne sont donc pas de vrais apiculteurs, mais ils savent, comme arboriculteurs, que les abeilles sont indispensables pour assurer la fécondation des arbres fruitiers.

*Les apiculteurs de la Suisse alémanique n'ont pas accepté
l'assurance contre la nosérose.*

Les délégués de la Société des amis des abeilles, réunis à Arbon en septembre dernier, avaient approuvé une proposition de leur comité central touchant la création d'une caisse d'assurance contre les pertes dues à la nosérose. Conformément à cette décision, le comité prépara un règlement qui fut soumis au vote préalable des sections. Or, la *Blaue* de janvier annonce que ce vote a été négatif ; 53 sections se sont prononcées pour l'acceptation, 69 pour le rejet ; les autres se sont abstenues ou ont donné autant de oui que de non. Il ne doit pas être facile, en effet, d'établir contre la nosérose une assurance qui contente, non pas tout le monde, mais la majorité des apiculteurs.

Le comité des Amis des abeilles pense cependant que le problème n'est pas résolu par ce vote négatif et qu'il est à reprendre sous une forme ou sous une autre.

Pour rire un brin.

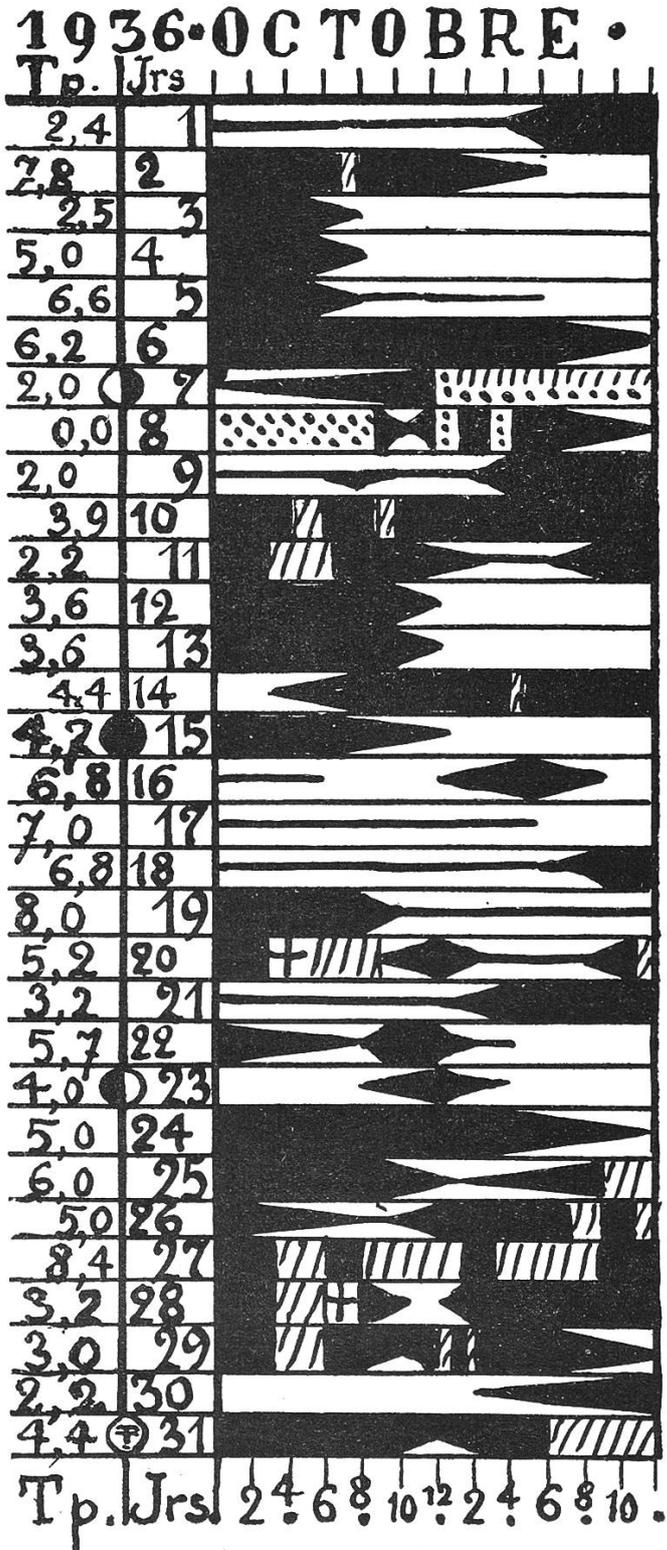
De l'ABJ. John, un apiculteur chargé d'ans, parlait du bon vieux temps de nos grand'mères. « Alors, disait-il, vous pouviez compter sur une récolte de miel. Une année, j'avais quelques ruches à la montagne. Elles commencèrent à travailler en avril et je dus mettre les hausses. Nous avons continué, les abeilles et moi, pendant les mois de mai, juin et presque jusqu'à la fin de juillet. Une ruche me donna 999 sections sans défaut. » « Pourquoi n'en avez-vous pas fait mille ? » demanda quelqu'un. « Comment ! s'écria le vieux John ; vous voudriez que je dise un mensonge pour une livre de miel ! »

J. Magnenat.

Une image coloriée du temps

Est-ce une invention qui va rapporter gros ? Que ceux qui ne se préoccupent que de cette question en apiculture se hâtent de tourner cette page. Mais nous savons qu'il y a des gens qui aiment à se faire une idée précise du temps qu'il a fait dans telle période de telle année. Les observations météorologiques, les résumés qui paraissent dans les journaux donnent des chiffres et des appréciations sommaires, mais non une image parlante et facile à retenir. Ce que nous proposons ici nous paraît propre à donner cette image coloriée du temps.

Vous voyez que notre dessin, obligeamment prêté, ainsi que le fond de cet article, par la *Feuille d'Avis de Lausanne*, est composé de 31 bandes horizontales, correspondant aux 31 jours du mois d'octobre 1936, numérotés à gauche (seconde colonne). Chaque bande commence à minuit et finit au minuit suivant. Les portions blanches de ces bandes indiquent les heures de beau temps, de ciel sans nuages. Coloriez ces parties blanches en bleu, au crayon ou autrement. Les parties noires sont les heures où le ciel est complètement couvert, où les nuages



font des exercices d'obscurcissement. Les pointes noires dirigées à *gauche*, servent à indiquer que le ciel se couvre petit à petit, et à *droite* que le temps se lève. Les traits dans les bandes blanches désignent quelques nuages. Les parties hâchées sont les heures de pluie, passez-les au crayon rouge (ou couleur de pluie...). Les deux croix, en rouge aussi, du 20 octobre et du 28 désignent des orages, fait extraordinaire à une époque aussi tardive. Extraordinaires aussi, mais par leur précocité, sont les chutes de neige du 7 (neige mélangée de pluie) et du 8. Ces portions de bande pointillées de flocons noirs ne reçoivent pas de couleur, mais les hâchures du 7, au-dessus des flocons, doivent être teintées en rouge pour désigner la pluie mélangée à de la neige. (On peut aussi employer le jaune, etc., « des goûts et des couleurs » !)

Les douze divisions au-dessus et au-dessous de la colonne des bandes sont là pour faciliter la notation. Chaque division vaut deux heures numérotées en bas. La première colonne à gauche est réservée à la température de 7 h. 30 du matin (si vous vous êtes levé trop tard, vous pouvez la prendre dans le résumé météorologique du journal quotidien). Vous pourrez facilement voir que les variations de température sont en rapport avec les changements de temps (voyez les 7 et 8 octobre). On peut ajouter au tableau les positions de la lune, etc., etc., bien d'autres choses encore, les vents entr'autres, le degré hygrométrique de l'air.

Chacun peut arranger ce tableau à sa guise et au format qu'il veut. Nous n'en donnons ici qu'une esquisse. Au besoin, si le nombre de demandes était suffisant, nous demanderions à notre dévoué imprimeur, M. Hæsler, qui manie très bien le crayon ou la pointe à dessiner, de nous en imprimer pour être mis à disposition de ceux que cela intéresse. Nous verrions, par exemple, tous ceux qui ont une bascule compléter leur outillage et ainsi leurs observations au moyen de ce tableau colorié.

On me dira : Mais le temps qu'il a fait ne nous intéresse plus... Et pourtant j'ai encore du plaisir et de l'intérêt à consulter des notes prises telle année, en tel mois, et à me rendre compte ainsi des conditions météorologiques qui favorisaient la récolte ou au contraire l'empêchaient. Si j'avais eu de ces tableaux, il m'aurait été bien plus facile de prendre des notes plus précises et plus parlantes. Je crois que je ne suis pas le seul dans ce cas.

Ceux d'entre vous qui vous intéresseriez éventuellement à ces graphiques, voudrez bien en aviser le rédacteur. Il n'y a aucun engagement financier à prendre, vous ne risquez pas votre fortune présente ou à venir, mais ce serait pour le rédacteur un signe ou un critère qui lui permettrait de juger de l'intérêt que l'on porte à la question des observations météorologiques.

Schumacher.

ÉTAT DES MALADIES CONTAGIEUSES DES ABEILLES EN 1937

Tiré du « Bulletin du Département fédéral de l'économie publique ».

Cantons	Acariose			Loque américaine			Loque européenne		
	Ruchers	Colonies	Dont malades	Ruchers	Colonies	Dont malades	Ruchers	Colonies	Dont malades
Zurich	—	—	—	—	—	—	1	13	2
Berne	19	243	78	—	—	—	—	—	—
Lucerne	2	26	3	3	24	4	1	9	1
Uri	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Schwyz	—	—	—	—	—	—	8	134	41
Unterwald-le-H.	—	—	—	3	41	20	—	—	—
Unterwald-le-B.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Glaris	—	—	—	—	—	—	2	33	3
Zoug	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fribourg	7	34	10	3	30	15	5	33	12
Soleure	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bâle-Ville	—	—	—	1	12	3	1	2	2
Bâle-Camp.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Schaffhouse	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Appenzell Rh.-Ext.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Appenzell Rh.-Int.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
St-Gall	1	12	4	—	—	—	—	—	—
Grisons	—	—	—	10	126	24	30	528	116
Argovie	1	43	32	1	10	1	2	43	19
Thurgovie	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tessin	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Vaud	27	450	134	10	127	19	17	341	32
Valais	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Neuchâtel	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Genève	4	75	75	—	—	—	—	—	—
<i>Totaux</i>	61	883	336	31	370	86	67	1136	228

Mésanges et traitement Frow

Lors de l'application du traitement contre l'acariose, j'ai eu exactement comme vous la surprise de constater un jour que les 8 palettes (sans boucle à la tige) de mes 4 ruches avaient été com-

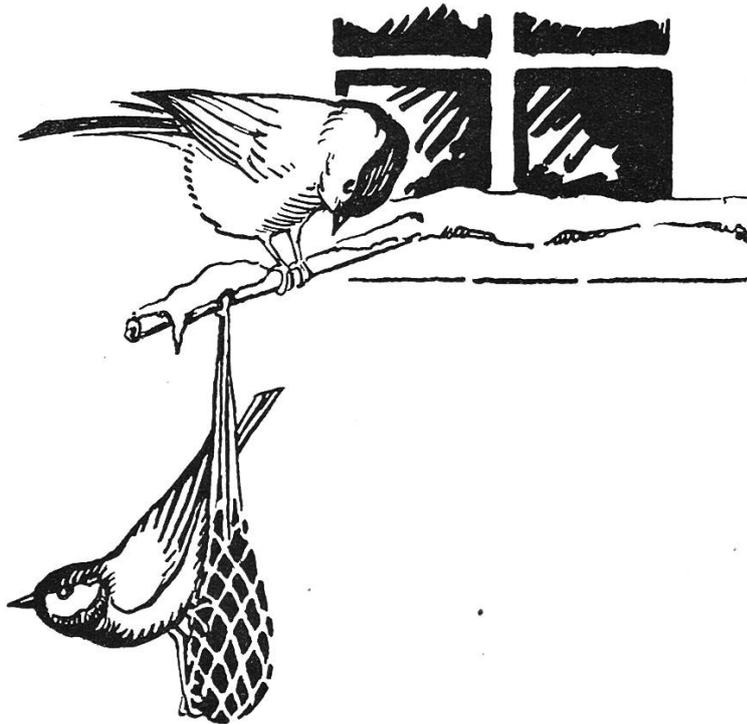
plètement tirées sur la planchette d'entrée ou sur le sol. Deux heures environ après les avoir remises en place, je constatais à nouveau que les palettes de deux ruches étaient déjà légèrement déplacées. Lors d'une nouvelle visite, vers le soir, les 4 mêmes palettes étaient cette fois complètement sorties de la ruche, celles des deux autres ruches étant restées bien à leur place. Après avoir fait les suppositions les plus variées, j'avais attribué le méfait aux abeilles qui auraient voulu se débarrasser de cette chose gênante ou alors aux mésanges...

Il paraît donc que cela arrive... et si mes constatations peuvent vous intéresser, j'en suis très heureuse.

Les Bois (J.-B.).

A. Jobin.

Réd. — Un moyen, c'est de pincer le fil de la palette en soulevant le corps de ruche au moyen du levier Jaquier. Les mésanges, malignes, auront vite aperçu qu'il n'y avait plus rien à faire.



Mes déplacements de colonies

Je pense rendre service à quelques-uns de mes collègues débutants apiculteurs, qui auraient des ruches à déplacer, en leur racontant comment, au cours de ces dernières années, j'ai changé mes ruches d'emplacement.

Avec ma première ruche, je change d'emplacement à 300 m. de distance. A ce moment-là, je n'avais aucune idée des précau-

tions qu'il y avait lieu de prendre pour réussir une manœuvre de ce genre. Mes abeilles une fois rentrées, je charge ma ruche et départ pour le nouvel emplacement : vous devinez le reste. Le lendemain, la moitié de ma colonie était à l'ancien domicile.

En 1924, je dois de nouveau déplacer mes six ruches à environ 400 m. Cette fois, je me crois déjà assez fort et pour désorienter mes abeilles, je les conduis dans le verger d'un ami à 2 km. Mais voilà que la distance n'est pas assez longue puisque le lendemain plusieurs petits pelotons d'abeilles sont suspendus à l'endroit où étaient mes ruches. C'était au mois d'avril. Quinze jours après, je les ramène à mon nouvel emplacement. Malheureusement, de cette façon, j'avais perdu des abeilles deux fois au lieu d'une. Pourquoi ? J'aurais dû transporter mes ruches plus loin et les abeilles n'auraient pas retrouvé leur ancien domicile, mais une certaine partie aurait été perdue quand même, à moins que je ne les aie agitées avant d'ouvrir les ruches pour forcer les abeilles à s'orienter. Parce que les abeilles qui ne s'orientent pas à nouveau partent comme si rien n'était changé et si l'ancien endroit est trop distant pour être retrouvé, le nouveau n'est pas connu et les abeilles ne rentrent pas à la ruche.

J'en arrive à mon récent déménagement qui date seulement du printemps dernier et à 100 mètres de distance. Au mois de février, alors que nos abeilles en étaient à leur dernière réclusion, j'attends patiemment jusqu'au jour où je prévois une belle sortie. Ce jour se fait désirer jusqu'au début de mars, alors il ne s'agit plus de les laisser voler à l'emplacement qu'elles doivent quitter et je ferme mes ruches. Jusqu'à midi, rien à faire, la température n'est pas encore assez élevée. A 2 heures de l'après-midi, je suis enfin sûr que si mes ruches étaient ouvertes, les abeilles en profiteraient pour faire une magnifique sortie, c'est donc le moment d'agir. Avec une brouette, je m'en vais prendre une à une mes 20 ruches que j'emène à mon nouvel emplacement et une fois en place, la colonie étant un peu excitée, j'ouvre l'entrée et les abeilles sortent en trombe pour voir ce qui se passe et s'orienter, et pas une abeille n'a cherché l'ancien domicile. Si j'ai réussi sans faire comme nous dit M. Schumacher, c'est-à-dire de mettre des billets de banque à l'entrée des ruches, par contre j'ai mis des factures impayées à l'ancien emplacement. *Jos. Aubry.*

Transport de ruches par C. F. F.

En réponse à votre lettre du 6 janvier 1938, nous avons l'honneur de vous donner ci-après les nouvelles conditions pour le transport des abeilles.

Les abeilles consignées avec lettres de voiture de *grande vitesse*

sont transportées par les trains de voyageurs, aux prix de la *petite vitesse* (classe 1^e des expéditions partielles). *Si la lettre de voiture demande* que le transport ait lieu par des trains directs, il est fait application des taxes de grande vitesse.

Réd. — Nous remercions la Direction des C. F. F. d'avoir aimablement et promptement répondu à notre demande de renseignements. Les apiculteurs intéressés à cette question pourront se renseigner avec des détails locaux auprès de leur gare d'expédition.

Les années d'enfance du « Bulletin » (1882)

(Suite)

Ah ! le temps du premier amour !

On commence à se préparer sérieusement à l'exposition de Zurich, car il faut, c'est bien décidé, que l'apiculture y soit brillamment représentée.

Ce sont peut-être ces préparatifs qui engagent la Romande à se livrer à une statistique très complète de tout ce qui a trait à l'apiculture. Sur 749 questionnaires envoyés, 122 sont revenus remplis, ce qui donne lieu à un rapport fort intéressant. Soyons contents pourtant, pour la paix du rapporteur, que 625 apiculteurs aient mis le questionnaire au panier.

Il paraît qu'en 1882 le mot « apicole », si courant aujourd'hui, était encore considéré comme un intrus dans notre langue. M. Bertrand, quoique le terme ne figure pas dans le dictionnaire Littré, en prend la défense parce que, dit-il, « il est formé logiquement et de la même manière que : agricole, horticole, viticole, etc.

Mais sans doute, et le mot était nécessaire. Si seulement tous les néologismes se présentaient avec une allure aussi convenable ; mais qu'on songe aux horreurs du langage sportif, admises pourtant par nos meilleurs journaux.

M. Siegwart, d'Altdorf, qui décidément aime les chiffres, continue sa laborieuse étude et recherche, entre autres quelle est exactement, dans toutes les conditions possibles, la perte de chaleur pour les divers systèmes de ruches. C'est à consulter.

De nouveau la loque occupe dans le *Bulletin* une très large place. On distingue maintenant la loque maligne et la loque bénigne, et l'on débat la question de savoir si elle est contagieuse ou spontanée. M. Bertrand lui-même, à son grand chagrin, a été atteint par le fléau.

A propos de l'orientation des ruches, M. Kramer, de Zurich, affirme que les colonies ayant l'entrée au nord deviennent plus

populeuses et produisent davantage que les bien ensoleillées. M. Thuillard a fait une constatation analogue, mais M. Bertrand, non convaincu, se demande si le résultat déficitaire des ruches qui jouissent du soleil n'est pas dû à une faute de l'apiculteur. Voilà.

Comme toujours, on ne perd rien à jeter quelques regards de l'autre côté de la frontière. Nous apprenons ainsi qu'à Paris, le préfet de police s'est vu obligé d'interdire d'élever des abeilles dans l'intérieur de la ville. Il ne s'agit point, entendez bien, de la peur des aiguillons ; oh ! non. Mais il s'est trouvé, paraît-il, « des industriels absolument indignes du nom d'apiculteurs et assez dépourvus de scrupules pour entretenir des ruches dans le voisinage des raffineries, dans le seul but d'envoyer leurs abeilles butiner dans ces établissements. »

Ça, ça ne devait pas rapporter lourd.

En Allemagne, maintenant. M. Bertrand a reçu les deux premiers numéros d'un nouveau journal allemand : *Bienenblatt*.

Sous le titre : « Le repos des abeilles en hiver », nous trouvons une étude qui ne manque pas d'intérêt, faite par le rédacteur de la *Gazette apicole prussienne*. Au risque de beaucoup chicaner ses abeilles, il a fait de très nombreuses observations et constaté que le groupe hivernal est toujours très serré, mais à l'extérieur seulement, formant comme une croûte qui protège l'intérieur, où la reine et les jeunes abeilles circulent librement.

N'ayant jamais été si indiscret, je me garderai de contester ; mais permettez-moi de rire du moyen que ce même M. Kanitz nous donne pour faire absorber aux abeilles le miel cristallisé :

« Fermez presque hermétiquement la ruche, chargez-la et faites-lui faire un tour de promenade d'un quart d'heure, et vous verrez que la chaleur produite aura rendu le miel liquide dans les rayons. » Il ajoute, c'est vrai : « Mais ces dérangements causent beaucoup d'embarras. » Nous l'aurions deviné.

Nous apprenons, et ceci appartient à l'histoire, que la ville de Wiener-Neustadt, non loin de Vienne, a une académie militaire, en même temps académie d'apiculture. Là-bas, tout est possible ; mais revenons aux choses sensées.

M. de Layens, parlant de la force des essaims, nous dit qu'il en a recueilli un de 5 kg. 250, le plus fort qu'il ait jamais vu, et qu'on en a vu, dans les Pyrénées orientales, qui pesaient 6 kg. et remplissaient en 10 à 12 jours de grandes ruches de cire et de miel.

Et, pour compléter ces visions paradisiaques, M. Dadant, toujours zélé correspondant du *Bulletin*, annonce une récolte fabuleuse de 50,000 livres (45,300 livres suisses) pour 350 ruchées. Un de ses ruchers, de 65 colonies, a donné 230 livres par ruche.

Il nous agace à la fin.

(*A suivre.*)

E. Farron.

Mercuriale hebdomadaire du miel indigène

Prix moyens suisses

(Communiqués par le Service du Contrôle des prix
du Département fédéral de l'économie publique.)

Mois de décembre 1937

Genève	4.40	Aarau	4.50
Nyon	4.50	Lenzbourg	—.—
Lausanne	4.55	Brougg	—.—
Vevey	4.63	Baden	4.45
Montreux	4.70	Lucerne	4.50
Aigle	4.50	Zoug	4.90
Yverdon	4.—	Zurich	4.58
Payerne	4.62	Dietikon	—.—
Chaux-de-Fonds	4.06	Winterthour	4.50
Le Locle	4.06	Schaffhouse	4.50
Berne	4.50	Frauenfeld	4.50
Thoune	—.—	St-Gall	4.55
Langnau	4.50	Hérisau	—.—
Berthoud	—.—	Appenzell	—.—
Bienne	5.—	Altstätten	—.—
Granges	5.—	Buchs	—.—
Porrentruy	4.20	Coire	4.58
Soleure	5.—	Bellinzone	—.—
Langenthal	4.50	Locarno	—.—
Bâle	4.96	Lugano	4.25
Rheinfelden	—.—		
Olten	4.96		
Zofingue	—.—	Prix moyen suisse	4.55

NOUVELLES DES SECTIONS

Société d'apiculture du Jura-Nord

Le comité de notre section a décidé d'organiser cet hiver des conférences agrémentées par des projections, sur les sujets suivants : 1. Une année de travail au rucher. 2. Elevage et sélection des reines. 3. Comptabilité simplifiée, rendement du rucher au point de vue du fisc.

Ces conférences auront lieu à Delémont, à Bassecourt, à Lajoux, à Cour-tételle et Corban, et seront données par MM. Etique Jos., à Courroux, Rebe-tez Jos., Bassecourt, Gassmann Ls, Sornetan, Læderach Fr., Courfaivre, Wal-ther Jos., Delémont ; tous de vieux membres.

La première séance aura lieu à Delémont le dimanche 20 février prochain, à l'Hôtel Terminus, dès 14 h. précises. Les membres sont priés d'amener avec eux les non-sociétaires.

Les dates des autres séances seront publiées ultérieurement par la voie des journaux locaux ou par convocations.

Les conférenciers.

Société genevoise d'apiculture

Réunion mensuelle, lundi 14 février, à 20 h. 30, au local, Rue Cornavin 4.
Sujet : Conseils pour pousser à la production hâtive.

Société d'apiculture de Lausanne

Le Comité de la Société d'Apiculture de Lausanne informe les sociétaires qu'il a préparé une manifestation spéciale, remplaçant l'assemblée générale d'hiver, afin de commémorer le cinquantenaire de la section.

Le développement de l'épidémie de fièvre aphteuse a amené le Service cantonal à interdire cette réunion. Nous prions les sociétaires de la « Lausanne » de prendre patience et de ne pas s'étonner de ne recevoir aucune convocation à une assemblée quelconque, tant que les craintes de propagation de la dangereuse épidémie subsisteront.

Dès que les circonstances le permettront, le Comité reprendra ses projets et en avisera les membres de la Société. Le président : *A. Grandchamp*.

Pied du Chasseral

Assemblée avec conférence et projections à Orvin, Salle de la Cure, le 13 février prochain à 2 h. $\frac{1}{2}$ de l'après-midi.

M. Neuhaus, de Beaumont, traitera un sujet captivant entre tous : « La ruche idéale existe-t-elle ? »

NOUVELLES DES RUCHERS

Paul Borel, instituteur, Châtelat (Jura bernois).

Page 29 du *Bulletin*, M. H. Chavan, de La Conversion, relate le fait que des palettes mises dans les trous de vol étaient déplacées, sorties même, voire jetées à terre.

J'ai constaté la même chose chez moi où mon rucher est placé à l'orée de la forêt.

Plus heureux que votre correspondant, j'ai pu me rendre compte de quoi il s'agissait.

C'était un jour où il neigeait faiblement de sorte qu'un léger tapis de neige couvrait le plateau des ruches. Sur certains plateaux, l'empreinte fraîche de la tige de fil de fer avec son anneau très bien marqué indiquait un déplacement très récent.

De plus, certaines empreintes étaient multiples de 10 à 15 ; elles étaient disposées comme les rais d'une roue ayant pour centre le carré de feutre retenu à l'intérieur.

Sur la droite et sur la gauche, de jolies petites empreintes de pattes d'oiseaux, toutes fraîches puisqu'il neigeait.

Donc, pas de doute possible... heureusement. Une palette avait été picotée par la cambrioleuse qui, certainement, avait besoin de purgatif.

Ces dianstre de mésanges trouvent continuellement table mise à mon rucher, mais on les aime tant qu'on pardonne. Il faut vivre et laisser vivre.

Depuis 14 ans que je me pique d'étudier les abeilles, je lis avec plaisir vos « Conseils » car l'homme est toujours débutant quand il s'agit de ses frères inférieurs.

A. Gafner. — Dombresson, le 31 décembre 1937.

Voici la fin de l'année 1937. Année à classer parmi les maigres, mais cela dit sans amertume. Depuis 1895 que j'ai des abeilles à soigner, d'abord celles de mon père, colonies logées en ruche en paille, placées dans un banc d'abeilles (petite baraque) et depuis 1907, année où je me suis marié, je soigne les miennes.

Chaque année, je fais un rapport de mon exploitation apicole dans lequel je retrace ce qui pourra intéresser les après-venants.

L'autre jour, j'ai consulté mon livre où se trouvent mes rapports. Savez-vous ce que j'y ai trouvé ? Plusieurs fois où nous avons eu deux années de suite où il n'y avait pour ainsi dire pas de récolte.

Et voyez plutôt : les joies que nous éprouvons à soigner son élevage d'abeilles ne sont pas émoussées pour autant.

Au contraire, plus on avance en âge et plus on aime cette récréation.

L'on peut dire, sans faire la morale : c'est extra qu'il arrive des années maigres. Les réunions des membres de la section sont beaucoup plus fréquentées, ces années-là ; l'homme a besoin de réconfort et c'est quand il est dans le besoin *qu'il aime le mieux*.

L'on se réjouit déjà du renouveau de 1938. Nous avons l'impression que l'on aura de belles colonies au printemps, vu le bel automne que nous avons eu.

Pellaton, Les Verrières.

Dans le *Bulletin* de septembre 1937, vous parlez de la teinture d'eucalyptus comme remède préventif à la nosérose. Voilà l'expérience que j'ai faite. En juin 1936, une colonie avait péri de nosérose compliquée de kystes amibiens. Aussi, en automne, j'ai distribué dans le sirop $\frac{1}{2}$ litre de teinture d'eucalyptus pour 300 kilos de sucre, réparti sur 35 ruches. Jusqu'au début de mars 1937, tout alla bien, une ou deux colonies seulement avaient péri. Partout du couvain. Puis, du mois de mars à avril, la maladie se déclara de nouveau. 22 colonies passèrent de vie à trépas.

Des 13 survivantes, plusieurs étaient très faibles. Les deux meilleures produisirent 25 livres de miel chacune, tandis que les autres ne dépassèrent pas 35 kilos entre toutes. L'échantillon envoyé au Liebefeld révéla une forte infection de nosérose avec kystes amibiens.

Réd. — Voilà qui nous « en bouche un coin » comme on dit élégamment. Reconnaissons-le franchement. Toutefois cela ne nous empêchera pas de continuer à eucalyptiser nos colonies. Peut-être aurait-il fallu au premier printemps stimuler avec du sirop eucalyptisé et continuer plusieurs saisons. La complication des kystes d'amibes est évidemment très grave et demanderait un autre traitement. Mais, pour le moment, nous n'en connaissons pas. Que ceux qui ont essayé l'eucalyptus mélangé au sirop veuillent bien aussi nous faire part de leurs expériences, bonnes ou mauvaises. C'est pour notre instruction commune. Il serait ridicule de prendre parti pour ou contre, sans avoir fait des expériences répétées.

H. Chavan, La Conversion (Vaud), 13 janvier 1938.

Aujourd'hui 13 courant, mes abeilles ont fait une bonne sortie générale par 8-9 degrés à l'ombre, sortie qui devenait une nécessité.

Un petit coup de main avec un fil de fer recourbé à l'extrémité a sans doute été de beaucoup pour aider à tirer dehors des cadavres dont la quantité ne m'a pas paru excessive.

O. Niquille.

Jeudi 13 janvier, première et grande sortie des abeilles, après un hiver froid et persistant. Quel beau spectacle dont on ne se lasse jamais. Excellent hivernage, toutes les colonies et ruchettes ont répondu au sourire des rayons d'un chaud soleil. Peu de consommation, 2 kg. 750 du 15 novembre au 15 janvier. Pas de maladies. Par ces chaudes journées continuelles, 17 à 18° à l'ombre et les nuits relativement peu froides de 0 à -2°, la ponte a partout recommencé, même dans les ruchettes à demi-cadres, en avance de 8 jours sur l'année dernière, caractérisée par un hiver exceptionnellement doux.

E. Visinand, ancien inspecteur scolaire.

Mes abeilles ont-elles senti qu'une carte annonçait une visite possible de celui qui les protège de ses « Conseils aux débutants » ? Le fait est que le rucher était en effervescence à l'arrivée de votre aimable message, et cela après

une longue réclusion. J'aime à espérer, cher Monsieur, que mes avettes ne seront pas trompées dans leur attente ; quant à leur intendant (car la ruche est leur bien propre), il compte fermement sur votre visite à un débutant... de 1892, au temps d'Edouard Bertrand.

Si vous avez un blanc à remplir dans quelque numéro du *Bulletin*, voici quelques réflexions d'un vieil apiculteur devant son rucher muet : vous en ferez ce que bon vous semblera puisque c'est une façon de hors-d'œuvre que je me permets de vous adresser.

Rob. Mermoud, insp. — Poliez-le-Grand, le 20 janvier 1938.

Pendant le traitement préventif de l'acariose chez un collègue du village, j'ai constaté que les palettes de feutre étaient tirées hors des ruches, même par terre dans la neige ; toute malveillance étant hors de cause, je ne pouvais comprendre qui pouvait bien en être l'auteur et j'apprends aujourd'hui que le même fait s'est produit chez notre président, A. Jaunin, à Fey.

E. Rubin, apiculteur, Longirod (Vaud). — 24 janvier 1938.

En fait de nouvelles du rucher, je n'ai rien d'utile à signaler pour le journal sauf que j'ai trouvé les palettes de traitement au safrol retirées jusqu'à l'entrée du trou de vol à 34 ruches sur 35 à mon rucher de Bursinel ! J'ai d'abord cru à une farce d'enfants, mais à réflexion c'est bel et bien une farce de mélanges. J'ai pu constater l'intelligence de ces oiseaux de ma fenêtre : pour pouvoir mieux piquer les cacahuètes suspendues à un bâtonnet dans un petit filet, elles le remontaient en prenant la ficelle de suspension avec leur bec, la fixaient sur le bâton avec leurs griffes, reprenaient la ficelle avec leur bec 2-3 fois, jusqu'à ce qu'enfin le filet était monté sur le bâton. C'était ainsi beaucoup plus commode pour déjeuner convenablement !

Plaques mellifères universelles „ Bienfrutta “

Brevet international

Brevet international

avec véritable miel d'abeilles et sels nutritifs
aliment pour abeilles le plus simple et le plus sain.

Méfiez-vous des contrefaçons

Seul fabricant pour toute la Suisse

Hans HOTZ, Altstættlen (St-Gall)

Téléphone 155 Compte de chèques postaux IX 4880

avec et sans cadres, toutes les dimensions et formes sur commande.
Prix par kg. avec cadre fr. 1.50, sans cadre fr. 1.60. Bondes de 8 cm.
rondes et blocs pour ruchettes d'élevage 9 × 11 × 3 Fr. 1.70.

Mes Dépôts : Francillon & Cie, Lausanne.

Alfred Autier, Sévery près Morges.

Fernand Mazuy, Maison Avi-Apicole, Rue de Lausanne, 6, Genève.

Bezançon & Cie, Echallens (Vaud).

R. Huber, Etablissement d'Apiculture. Orbe (Vaud).

Müller-Michel, St-Aubin (Neuchâtel).

Sandoz Frères & Cie, succ. de H. Sandoz-Roulet, Le Locle (Ntel).

Maurice Gisiger, Berlincourt (Jura bernois).

Apiculteurs !

Faites un essai avec mon

candi mellifère

nourrissement stimulant par excellence pour le printemps (prix par kg. fr. 1.50), bloc rond de 9 cm. (port en plus).

Th. Baillod, 173, Numa-Droz, **La Chaux-de-Fonds**.

CIRE GAUFRÉE (1^{re} qualité)

à grandes cellules et cellules normales
Nombre de cellules pour couvain : 560, 620, 640, 700, 750, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour hausse (sections) : 660, 820, à feuilles minces.
Prospectus sur demande.

J. HÄNI, Senni, Gähwil (St-Gall).

La publicité

dans le *Bulletin de la Société Romande d'Apiculture*
porte et rapporte beaucoup.

Nous achetons au comptant

MIEL SUISSE

garanti pur

Offres échantillonnées à

SCHAAD & C^{ie} c. d. Preiswerk

Denrées coloniales

BALE

Etablissement d'apiculture

J. & Ed. Bassin, Marchissy (Vaud)

Ruches pastorales D. T., D. B. hausses emboîtantes, très pratiques et peu encombrantes. Ruches pastorales chaudes pour la montagne. Ruches à plateau-tiroir. Toutes complètes, montées ou non montées. Ruchettes, coussins-nourrisseurs, cadres et sections 1er choix.

Travail soigné. — 40 ans d'expérience. — Prix-courant franco.

Etablissements d'Apiculture MONT-JOVET

ALBERTVILLE (Savoie)

Matériel moderne d'élevage de Reines. **Reines sélectionnées** : caucasiennes, françaises, italiennes. Tarif franco sur demande.

Grand catalogue-guide illustré contre fr. 0.80 (fr. suisse).

Attention !

BOITES ET BIDONS A MIEL

de la meilleure qualité et aux prix les plus avantageux

Demandez offre en indiquant la quantité à la

FABRIQUE D'EMBALLAGES MÉTALLIQUES

V^{ve} J. KOPETSCHNY,

FRAUENFELD (Thurg.) Tél. 41.